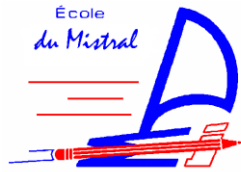




Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'école du Mistral de Mont-Joli remporte une bourse dans le cadre du concours École active 2012 de Kino-Québec

Mont-Joli, le 3 juillet 2012 – La Commission scolaire des Phares est fière d'annoncer que l'école du Mistral de Mont-Joli remporte une bourse de 1 000 \$ dans le cadre du concours École active 2012 pour son projet de Club de ski de fond. Le concours École active vise à encourager les initiatives qui améliorent la qualité de vie dans les écoles et augmentent la pratique de l'activité physique chez les jeunes et dans la communauté.

« À l'école du Mistral, nous souhaitons accroître chez nos élèves la pratique d'activités physiques et sportives, car nous savons que cela contribue à améliorer la qualité de vie, de même que la réussite scolaire. Cette bourse nous permettra de bonifier notre offre en matière de sport d'hiver et de soutenir la création du premier Club de ski de fond de notre école », souligne M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

Les instigateurs de ce projet sont M. Jean Lechasseur et Mme Nadine Desbiens, deux professeurs de l'école du Mistral en éducation physique. Leur objectif est de donner le goût aux jeunes de pratiquer ce sport à l'école et comme loisir.

Rappelons que les bourses remises dans le cadre de ce concours sont provinciales et proviennent de Kino-Québec, dans le cadre d'un programme de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux et les agences de la santé et des services sociaux.

-30-

Source : M. Renaud Bouillon
Directeur
École du Mistral
418 775-7206



À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

